



concours «main dans la main»

édition 2010

Résultats du concours

Lors de sa séance du 30 avril 2010 à Neuchâtel, le jury du concours «main dans la main» de la Fondation Ethique planétaire a attribué ses prix aux travaux suivants:

« **Vivre ensemble dans la différence** »

Première année primaire, classe de Mag Schaeren et Loïse Glauser, Denens (VD)

Prix de 3'000 francs, à l'unanimité

« Pour le soin pris par les élèves, bien encadrés par leurs enseignantes, à la réalisation d'un livre dont la beauté et le contenu aux multiples facettes renvoient à la rencontre respectueuse de camarades vivant des situations différentes ».

« **A la rencontre d'enfants malvoyants** »

Première année primaire, classes de Véronique Reichen et Emmanuèle Meylan, Collège Montriond, Lausanne et Annexe Ouest, Pully (VD)

Prix de 2'000 francs, à l'unanimité

« Pour le tact et l'attention des élèves et de leurs enseignantes dans une démarche de découverte et de partage avec des camarades malvoyants ».

La démarche a notamment débouché sur la rédaction de très beaux haikus, dont celui-ci:

« Un grain de raisin s'est perdu. Il est triste. Je le comprends. »

« **Migrations-asile: à la rencontre des MNA (mineurs non accompagnés)** »

Première année secondaire II, classe de Stéphane Garcia, Groupe 108, Collège Sismondi, Genève (GE)

Prix spécial du jury de 2'000 francs, attribué conjointement par la Fondation Ethique planétaire et par le Groupe Citoyen de Genève, à l'unanimité

« Pour l'attention informée et sensible portée à la situation de camarades demandeurs d'asile ».

Au nom de la Fondation Ethique planétaire, de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et des instances ayant soutenu cette deuxième édition, le jury remercie et félicite les enseignants et les élèves des degrés primaires, secondaires I et II de Suisse romande qui ont participé au concours.

Nous vous invitons à la cérémonie de **remise des prix**, qui aura lieu à l'Université de Lausanne, **mercredi 26 mai 2010 de 14h à 16h, à la Grange de Dorigny.**

Neuchâtel, le 12 mai 2010

Au nom du Jury du concours

Le président: Denis Müller

La vice-présidente: Sarah Kontos

Le secrétaire: Mark Haltmeier